

Rapport de la Commission de gestion du Synode sur la gestion du Conseil synodal pour l'année 2017

La Commission de gestion du Synode (Cogest), composée de Yael Saugy, président, Michel Dind, Herijao Randretsanilo, laïcs, de Pierre-Edouard Brun et Christian Pittet, pasteurs, s'est réunie à 11 reprises.

La commission tient d'abord à remercier le Conseil synodal (CS) pour sa disponibilité et son attention. Nous avons partagé des points de vue sur la gestion de l'EERV par le CS. A noter encore que le CS s'est rendu rapidement disponible chaque fois que nous en avons fait la demande.

Nous le remercions aussi pour tout le travail effectué et de son souci pour l'avenir de notre Eglise.

Conformément au Règlement Ecclésiastique (RE), Nous avons rencontré le Conseil Synodal (CS) en date du 1 mai 2017.

Nous avons également rencontré Xavier Paillard (président du Conseil Synodal), John Christin (Conseiller synodal), Nicolas Besson (responsable de l'Office des Ressources humaines), ainsi que les employés de l'ORH et trois Coordinateurs.

Comme le demande le RE à l'art 63, la Cogest a eu accès aux procès-verbaux et à la correspondance du CS. Nous pensons avoir eu accès à tous les documents utiles à notre travail.

La Cogest a eu le plaisir de rencontrer les employés de l'ORH et de voir en détail l'attribution des tâches au sein de l'ORH. Elle remercie toute l'équipe pour son engagement au quotidien et en particulier pour la mise en place de la nouvelle CCT. Elle retient le fait que chaque cas est spécifique et nécessite de l'écoute et de la souplesse. La Cogest a aussi entendu la difficulté de travailler avec des règlements nombreux et parfois un peu flous.

En 2017, nous pouvons relever que beaucoup de choses ont été réalisées avec

succès, par exemple au niveau de la diaconie, des relations avec l'Etat de Vaud ou de la consultation sur la pluralité (qui, nous le pensons, nous permettra de réfléchir et de décider de nouvelles manières de « vivre ensemble »). Nous tenons à souligner le nombre et la diversité des projets organisés dans tout le canton dans le cadre des festivités de R500, donc un bel engagement de toute l'Eglise.

Pourtant, comme souligné à plusieurs reprises et fort justement par le CS, l'adaptation à des formes nouvelles d'être en Eglise marque en 2017 une pause. Les festivités du 500^{ème} anniversaire ont diverti un moment la marche de l'Eglise tout en rassurant les plus anxieux: *"on peut encore faire quelque chose ensemble et se faire plaisir en partageant la Bonne Nouvelle"*.

L'EERV a bénéficié de cette embellie brièvement; mais la reprise du chantier du changement a replongé les ouvriers dans la même tonalité pesante et lourde qu'auparavant.

Le penchant vers une profusion des opinions, sans tenir compte de l'unité et de l'écoute nécessaires, s'est fait jour, pouvant causer une aggravation des divisions internes à l'EERV et un trouble de son image en externe.

La gestion des situations de crises en matière de RH qui sont apparues le long de l'année 2017 a fait émerger une divergence très forte au sein du CS, divergence qui a mis en relief, de fait, deux visions qui président à leurs décisions.

La première met en avant l'humain en mettant au second plan l'aspect des règles et procédures à respecter.

La deuxième, bien que reconnaissant l'importance de l'humain, donne la priorité au respect des règles et procédures. Cette divergence a provoqué de très vives tensions au sein du CS qui, en plus de gaspiller beaucoup d'énergie, sont susceptibles de provoquer un éclatement du fonctionnement et des relations internes dans la Maison des Cèdres (risque de démissions, départ du personnel, burn out, etc...).

La Cogest a constaté ces répercussions et s'en inquiète fortement.

Il apparaît que ces tensions perturbent aussi les relations avec les lieux d'Eglise et l'avancement du programme de législation. La Cogest a entendu un CS attristé de ne plus se sentir reconnu dans son mandat. Il nous semble qu'il prend les manifestations de désarroi et les appels au secours des lieux d'Eglise comme des plaintes (p. 8 du rapport), voire des agressions, ce qui alimente ces tensions.

Cette appréciation est aussi valable dans l'autre sens : certains lieux d'Eglise en souffrance ne sont pas en mesure d'entendre positivement certaines propositions du CS.

Il y a aussi la difficulté de compréhension entre le Synode et le Conseil synodal, qui existe depuis plusieurs années, notamment dès les premiers licenciements. La place de chacune des ces deux instances est-elle bien comprise et bien habitée ? L'autorité de chacune est-elle exercée dans le bon sens ? Les remarques ou questionnements sont-ils suivis des corrections adéquats ?

Il apparaît donc à la Cogest que tout doit être mis en œuvre ces prochains mois pour résoudre toutes ces tensions dans le respect des personnes et des règles en vigueur. Il est urgent que chacun puisse continuer à faire son travail dans des conditions apaisées.

Le Conseil synodal intitule son rapport d'activité «Et pourtant elle tourne». Pourtant, la machine grince de partout et des insatisfactions se font jour à tous les niveaux. La démotivation et le découragement sont présents dans les paroisses: soucis financiers, interrogations sur la marge de manœuvre des conseils et assemblées. Des démissions au sein de conseils paroissiaux montrent bien que les problèmes sont réels.

Aussi, des paroisses au conseil synodal, la crise est réelle. Il est urgent de trouver un consensus, afin que chacun se remette en marche, avec une mission bien définie.

Nous voulons espérer que le débat sur les dotations, avec un large groupe de travail à l'œuvre, permette d'aboutir à une solution qui nous redonne le cœur à l'ouvrage. Ainsi l'Eglise tournera-t-elle mieux...

Le désarroi qui découle de cette situation trouve son enracinement dans une méfiance des décideurs, entre eux et à leur égard, à quelque niveau que ce soit. Le passif en terme de fiabilité et de confiance se révèle dans la difficulté pour les membres engagés de l'EERV comme pour les citoyens vaudois ou autres, de discerner dans l'Eglise vaudoise raison et intuition, structure institutionnelle et corps ecclésial, professionnels et témoins d'Evangile, etc. Les lassitudes sont trop nombreuses et les propos acrimonieux trop latents. Une réorientation et un affermissement des motivations sont indispensables pour mener à bien le changement et faire émerger l'EERV nouvelle.

Le Synode pourrait trouver une relance de la dynamique interne à l'EERV en choisissant les axes et objectifs auxquels il doit renoncer et ceux qu'il faut développer ou encourager; et ce, tant sur le plan structurel que sur celui de l'animation.

C'est pourquoi la Cogest suggère qu'au début la prochaine législature, ou peut-être à la fin de celle-ci, des états généraux aient lieu. Ils auraient pour but d'adapter notre institution à sa réalité sociétale, ce qui signifie une probable simplification de l'institution et de ses moyens.

Il s'agit de nous mettre d'accord sur notre système ecclésial, financier et spirituel.

Systeme ecclésial : aujourd'hui, il y a plusieurs interprétations du système presbytéro-synodal. Il nous faut redire quelles sont les attributions des différents conseils de lieux d'Eglise, des conseils régionaux, et en particulier du Conseil synodal et du Synode.

Systeme financier : il nous semble incontournable de repenser notre gestion financière. Aucun changement d'envergure ne sera possible sans un changement radical de fonctionnement financier.

Systeme spirituel : quelle est l'offre spirituelle de l'EERV ? Où et comment se vit-elle ? Et avec quels moyens ? Quelle est la plus-value de la spiritualité réformée ?

Nous ne pouvons faire l'économie de « mettre à plat » notre institution pour réfléchir et choisir son avenir. Nous devons retrouver dialogue, simplicité, confiance et solidarité à tous les niveaux !

C'est pourquoi nous proposons ces états généraux afin de débattre et imaginer notre Eglise, dès à présent et pour demain, en vue du programme de législature 2019-2024.

GESTION 2017 :

PROPOSITION DE DECISIONS :

Décision 1

Le Synode approuve avec réserve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2017.

Décision 2

Le Synode demande au Conseil synodal d'organiser des états généraux de l'EERV, en invitant tous les lieux d'Eglise à y participer, avant la fin de législature 2014-2019.

Ou décision 2B

Le Synode demande au prochain Conseil synodal d'organiser des états généraux de l'EERV, en invitant tous les lieux d'Eglise à y participer, au début de la législature 2019-2024.

Noville, le 18 mai 2018

Pour la Commission de gestion du Synode



Yael Saugy, Président